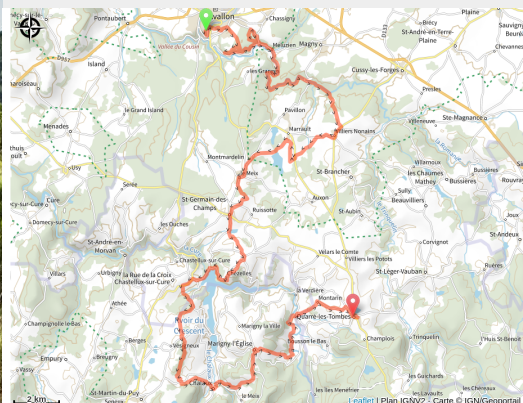


GTMC-VTT - Étape 01 - Avallon > Quarré-les-Tombes



Sur la GTMC-VTT (Olivier Octobre / GTMC-VTT)

La GTMC-VTT, d'Avallon à Quarré-les-Tombes.

L'itinéraire de la GTMC prend sa source à Avallon au nord du Parc du Morvan. Après la découverte de la vieille ville, le parcours propose une descente à VTT dans les jardins en espaliers avant de remonter le cours du Cousin par sa vallée sauvage et encaissée. En roulant vers le sud à travers le bocage, on rejoint le lac du Crescent, un des six « grands lacs du Morvan ». Après le barrage à l'Huis Raquin, un détour de moins de 5 km aller-retour permet d'admirer l'imposant château de Chastellux édifié dès le XIe siècle. Une étape qui offre une belle entrée en matière dans le massif granitique du Morvan.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 5 h 30

Longueur : 51.7 km

Dénivelé positif : 1362 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

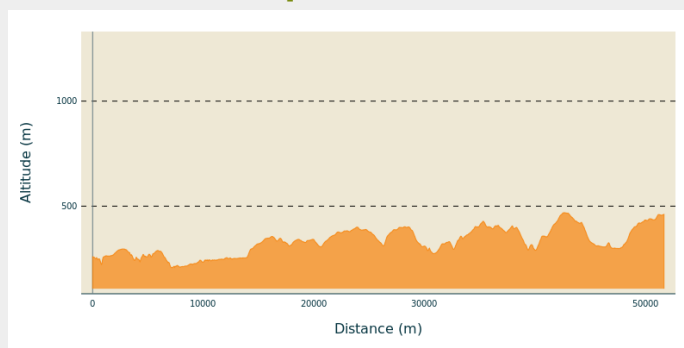
Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Avallon

Balisage : Itinéraire VTT Sports cyclistes

Profil altimétrique



Altitude min 207 m Altitude max 469 m

Balisage spécifique des Grandes Traversées à VTT (label FFC) : panonceaux blancs avec triangle et ronds rouges, complétés du nom de l'itinéraire. Ces balises sont le plus souvent apposées sur des arbres ou des poteaux le long du parcours.

Praticable : toute l'année.

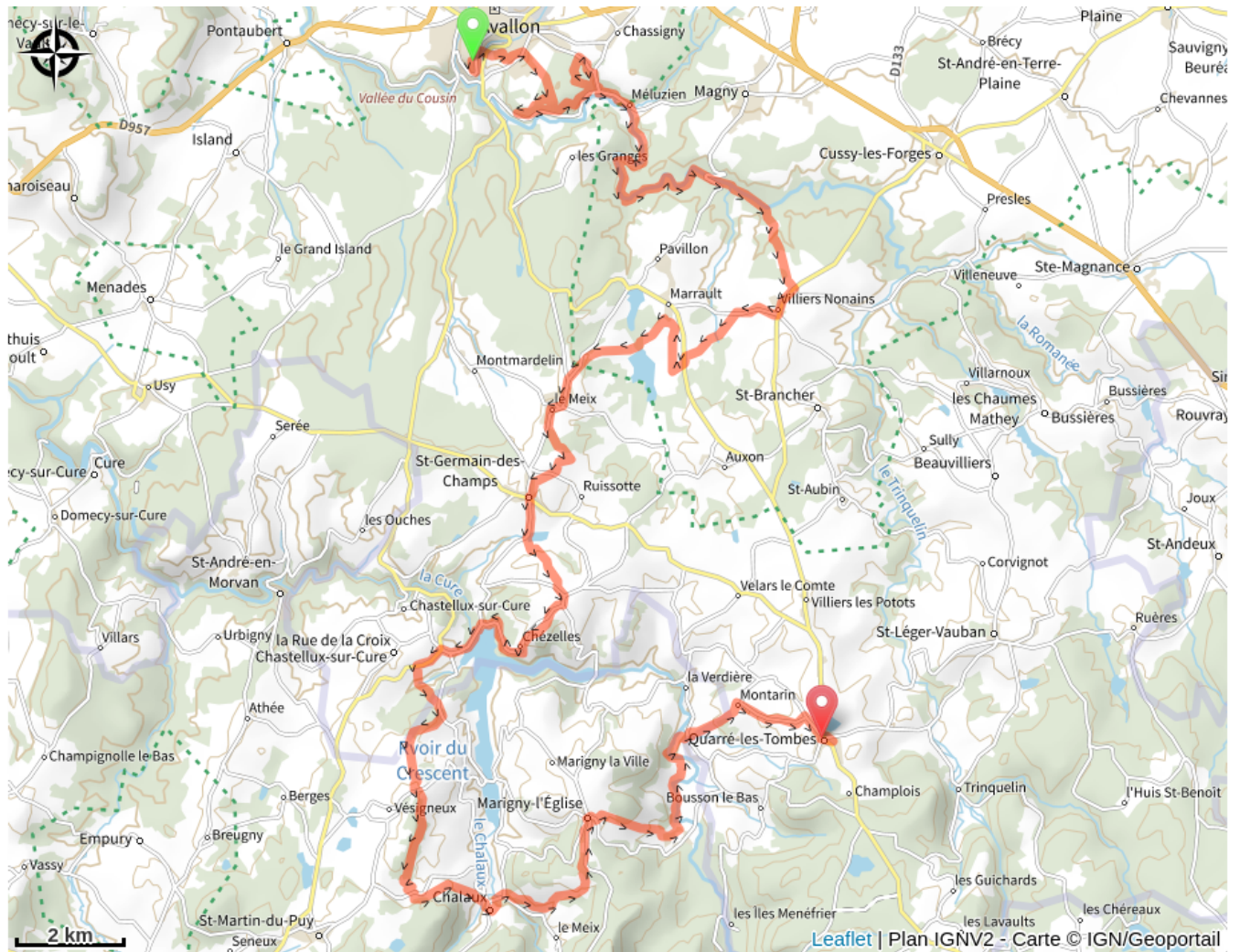
Sous réserve de conditions météo favorables.

Site web (URL) : <https://www.la-gtmc.com/>

Téléphone : [04 74 59 71 70](tel:0474597170)

Mél : contact@la-gtmc.com

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

 **En plein air**

 **Inscrit au PDIPR**

 **Label VTT - FFC**

Recommandations

Bien que cela soit peu recommandé, il est possible que certains vététistes voyagent avec un animal. Il sera alors indispensable de le transporter ou de le tenir en laisse sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile, ainsi que sur les chemins où la présence d'animaux est règlementée. Sur les chemins où la présence d'animaux est interdite par arrêté (dans les Parcs nationaux notamment), les vététistes devront trouver un parcours alternatif par des chemins ne réglementant pas la présence d'animaux, ou se séparer temporairement de leur animal sur les étapes concernées.

Comment venir ?

Accès routier

Devant l'Office du tourisme d'Avallon

Parking conseillé

6 rue Bocquillot

Source

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

<http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>